

Le jeune John Micheal et Clémence Caro, en janvier 2020. Photo : Myschool, my future



ERQUY

Une association parraine l'éducation d'un enfant

Myschool, my future entend, depuis Erquy, parrainer l'éducation d'un jeune garçon, en République Dominicaine.

Nous avons rencontré Clémence Caro, sa présidente, qui nous explique ses motivations.

Nicolas Salles

Quel est l'objectif de votre association ?

« L'association My school, my future a été créée il y a un an de cela, en février 2020, à Erquy. Je suis étudiante à Édimbourg (Écosse), en Master, mais c'est la commune dont je suis originaire. Je rentrais d'un voyage en République Dominicaine. Mon frère y réside et y travaille dans l'hôtellerie depuis plusieurs années.

Au cours de ce séjour, j'ai fait la connaissance d'une maman et de John Micheal (on prononce Michael, NDLR), le plus jeune de ses trois enfants. Âgé de 3 ans, il est vif, intelligent mais vit dans un pays où les jeunes peinent à finir leur cursus obligatoire. Essentiellement par manque de ressources et parce que les enfants commencent très jeunes à aider leur famille. Une fois rentrée, je me suis dit qu'on pouvait peut-être lui offrir une chance par l'éducation. J'en ai parlé autour de moi et quelques personnes en ont aussi été convaincues. On a donc monté une association de parrainage ».

L'enseignement coûte-t-il cher, dans ce pays ?

« Public, il est gratuit. Comme dans de très nombreux pays. Mais les chiffres montrent que même s'il est obligatoire jusqu'à 14 ans, le système compte une bonne partie de décrocheurs. Pour des raisons diverses, qui relèvent des familles, des distances parfois pour aller à l'école, mais aussi aux difficultés pour les professeurs d'enseigner dans de bonnes conditions, aux manques de personnels, aux classes chargées... Il

ya une alternative : l'école privée. Le taux de réussite et d'accès aux études secondaires est bien plus élevé. L'année scolaire coûte 3 000 dollars (environ 2 500 euros). C'est une somme que l'on peut réunir, à force d'un peu de travail et d'actions menées de notre côté ».

Que faites-vous concrètement et qu'en pense sa famille ?

« Sa maman semble ravie. Elle nous envoie des nouvelles et des photos très régulièrement, via les réseaux sociaux. Pour collecter des fonds, nous avons lancé des cagnottes en ligne. Et déposé des tirelires chez certains commerçants, à Erquy. Et dès que les conditions nous le permettront, nous lancerons des événements, comme des vide-greniers. En un an, malgré la crise, nous avons collecté près de 2 300 €. Il nous suffit de voir un tout petit peu plus grand. Tous les bénéficiaires financent la cagnotte pour John. Que nous espérons pouvoir garder à l'école le plus longtemps possible ».

Contact

« Myschool, my future » est présente sur les réseaux sociaux. Tél. 06 13 34 99 82.

ERQUY

Des élagages menés au sein du bois de Cavé

● À Erquy, le bois de Cavé se refait une beauté avant l'arrivée du printemps. « Nous avons largement élagué les arbres morts ou dangereux pour sécuriser cet endroit très prisé des randonneurs », confie Stéphane Coquio, directeur des services techniques de la Ville d'Erquy.

Le bois de Cavé est un endroit paisible doté d'une tranquillité absolue. Deux chemins y sont accessibles : l'un mène sous le viaduc et la plage de Caroual et le second, sur le viaduc qui suit les traces de l'ancienne ligne de chemin de fer des Côtes du Nord.



Le petit bois de Cavé, à Erquy, a profité de l'hiver pour se refaire une beauté.

JUGON-LES-LACS

À la Maison Pêche et Nature, on garde la pêche !



Les plus jeunes sont attendus pour faire leurs premières prises. Archives Le Télégramme / Valentin Boudet

● À la Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, les animations ont été adaptées au contexte sanitaire, avec des effectifs réduits pour chacune, le respect des gestes barrières et la désinfection du matériel après chaque utilisation. Aussi, dans ces conditions, plusieurs animations vont être proposées sur le site de Jugon-les-Lacs dans les prochaines semaines.

Pour les plus jeunes par exemple, à partir de trois ans (à condition d'être accompagné d'un adulte), il va y

avoir des ateliers « Je pêche mon premier poisson », le mercredi 24 février et le mercredi 3 mars, de 14 h 30 à 16 h 30. À noter dès à présent aussi, la date du vendredi 12 mars, pour la Nuit de la chouette, entre 20 h 30 et 22 h 30. Nouveauté, cette année, la réservation pour les ateliers se fait directement en ligne dans l'agenda de la Maison de la Pêche.



À noter

Renseignements au tél. 02 96 50 60 04.

VOUS ÊTES ABONNÉ ET SOUHAITEZ LIRE LE JOURNAL EN VERSION NUMÉRIQUE ?

1. Rendez-vous sur letelegramme.fr

2. Cliquez sur Lire le journal

-  Depuis votre ordinateur
-  Depuis votre smartphone

3. Suivez la procédure

JOURNAL DU JOUR



Le Télégramme